

# Annexe sanitaire

Concerne les races dont les règlements de stud-book comportent des exigences sanitaires

## 1 Suivi sanitaire des étalons

Étalons en IA toutes races *		X	X	X	X	X
Race de production	Certificat aptitude MN	AIE	MCE Début monte	AVE	Grippe	Rhino pneumonie
PS	X	X	X	X	X	X
AQPS	X	X	X	X	X	X
TF		X	X	X	X	X
SF		X	X	X	X	X
AA		X	X	X	X	X
Arabe, Demi-Sang Arabe		X	X	X	X	X
Merens		X	X		X	X
Percheron, Ardençais, Islandais				Allégé		
PFS, New Forest, Henson, Akhal Téké, Crème, Lipizzan, Lusitanien, Shagya, Trakehner, Cob normand, Franches-Montagnes				X		

\* **Étalons utilisés en insémination artificielle** : les tests sont sous la responsabilité du chef de centre de collecte et peuvent être contrôlés par les DSV. Seules les pièces sanitaires relatives à la race de production sont à fournir pour l'obtention du carnet de saillie.  
**En cas d'étalon fonctionnant uniquement en insémination artificielle congelée**, aucune pièce sanitaire n'est à fournir. L'étalonnier engage sa responsabilité à commercialiser et mettre en place uniquement des doses conformes à la réglementation sanitaire en vigueur au moment de leur production.

### Pièces à fournir selon la maladie concernée

Maladie	Pièces à fournir	Fréquence / date
<b>Anémie Infectieuse des Equidés (AIE)</b>	Test de Coggins négatif	1ere monte : datant de moins de 3 mois et renouvelé tous les 3 ans
<b>Mérite Contagieuse Equine (MCE)</b>	<b>Test avant monte : Ecouvillon sur la fosse urétrale</b> <b>Pas de test après monte</b>	à partir du 1 <sup>er</sup> décembre année précédente
<b>Artérite Virale Equine (AVE)</b>	<b>Sérologie négative</b> Ou <b>contrôle virologique sur sperme négatif</b> (1 seul sperme analysé en PCR est suffisant) ou <b>vaccination contre AVE</b> après sérologie négative de moins de 30 jours primo vaccination en 2 injections entre 3 et 6 semaines et rappel tous les 6 mois sans dépasser 8 mois	à partir du 1 <sup>er</sup> décembre année précédente
<b>AVE** allégé</b>	Dans le cas <b>d'étalons séropositifs non excréteurs</b> après contrôle virologique sur sperme <b>négatif</b> Le contrôle virologique n'est pas obligatoire tous les ans tant que le test sérologique réalisé chaque année montre un taux d'anticorps stable ou déclinant (pas plus d'une dilution d'augmentation par rapport au test sérologique initial)	à partir du 1 <sup>er</sup> décembre année précédente
<b>Grippe</b>	Certificat de vaccination	<b>Protocole AMM</b> Primo vaccination par 2 injections entre 3 et 6 semaines et 1 <sup>er</sup> rappel si possible à 6 mois puis rappel annuel  Vaccinations valides à la demande de carnet de saillie
<b>Rhinopneumonie</b>	Certificat de vaccination	

## 2 Suivi sanitaire des juments

**PS – AQPS et Arabes - AA « label sanitaire course »** : Le suivi sanitaire concerne toutes les juments **quelque soit leur race** appartenant au harem des étalons qui produisent au moins 1 poulain à inscrire dans la race : **Avant Premier Saut => test MCE** sur clitoris, **sérologie AVE négative** ou 2 tests positifs stables espacés de 14 jours à 2 ans, **vaccination grippe et rhinopneumonie** datant de moins d'un an.

**TF** : les vaccinations **grippe et rhinopneumonie** sont obligatoires. La preuve doit être conservée pendant 3 ans par l'étalonnier.

**SF – AA** : la vaccination **grippe** est obligatoire